

CNT



CONFEDERATION NATIONALE DU TRAVAIL

SECRETARIAT INTERNATIONAL

6, RUE D'ARNAL 30000 NIMES- INTERNATIONAL@CNT-F.ORG

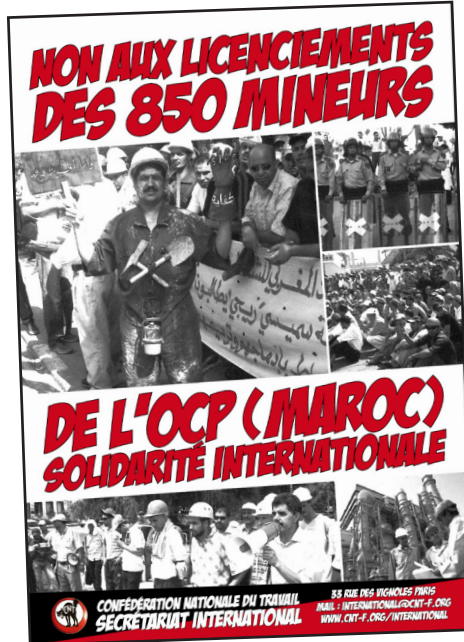


SOLIDARITE AVEC LES MINEURS MAROCAINS DE L'OCP !

Depuis début septembre 850 mineurs de l'OCP (entreprise étatique qui extrait du phosphate), dans la région de Khouribga, sont en grève. Ce mouvement est la conséquence de leurs licenciements secs pour leur refus d'accepter les nouvelles conditions de travail au sein de l'entreprise.

En effet, la Direction de l'OCP entend revenir sur des acquis sociaux (CDI, salaire, sécurité sociale). Or ces droits, les mineurs les ont conquis dans le passé au prix de luttes souvent très dures. Parmi cette remise en cause, il y a entre autres l'idée de systématiser des CDD (contrats à la semaine) et de diviser les salaires par deux.

Le mouvement de grève est soutenu au Maroc par nombres d'organisations dont l'ANDCM (Association marocaine des Droits de l'Homme) et le syndicat UMT.



Comme cela arrive souvent au Maroc, ce qui prouve que le Maroc de Mohamed VI n'est pas très éloigné de la réalité des «années de plomb» du Maroc des années 80 et de Hassan II, la seule réponse est la politique de la matraque. La police attaque systématiquement tous les rassemblements de soutien. Les leaders syndicaux de l'OCP sont emprisonnés et torturés. Plusieurs marches de

protestation à Khouribga, des sit-in devant le siège de l'OCP à Casablanca, le Ministère de l'Énergie et des Mines et le parlement à Rabat, les ouvriers ont occupé le 22 avril dernier l'usine de Beni Idir. Le même jour, une marche populaire de solidarité a réuni 3000 manifestants. Les forces de répression n'ont pas hésité à intervenir à coup de bombes lacrymogènes, de tirs à balles réelles. Bilan : plusieurs blessés, arrestations de 15 ouvriers et sympathisants. Les personnes arrêtées ont été déférées immédiatement devant le tribunal sur la base de chefs d'accusation fallacieux: atteinte à la liberté du travail, coups et blessures contre les forces de l'ordre.

La CNT en tant qu'organisation se réclamant de la lutte des classes et de l'internationalisme entend apporter tout son soutien aux mineurs en grève de l'OCP.

LA CNT EXIGE :

**La réintégration des 850 mineurs licenciés abusivement ;
Le respect des droits syndicaux au sein de l'OCP et ses filiales
La libération immédiate des syndicalistes inculpés.**

UN COUP CONTRE L'UN D'ENTRE NOUS EST UN COUP CONTRE NOUS TOUS ET TOUTES !

